



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contacts :

M. Benoît Simon-Vermot
Conseiller communal

Chef du dicastère de l'administration, de la santé et
de la sécurité publique
032 886 43 95

Maj Patrick Piaget

Commandant du service de défense contre l'incendie et de secours
032 886 43 41

Passage de la tempête Eleanor/Burglind dans le Val-de-Travers : conséquences et soulagement

La tempête Eleanor/Burglind qui a balayé une partie de l'Europe occidentale et les importantes précipitations qui l'ont suivie ont provoqué de nombreux dégâts dans notre région, principalement dans les villages de Boveresse, Buttes, Couvet, Fleurier, Noiraigue, St-Sulpice et Travers. Par chance, les dommages ont été exclusivement matériels.

Dès la première alarme le mercredi 3 janvier, un organe de conduite régional (OCRg) a été activé par les autorités communales pour analyser, évaluer et mener à bien les différentes opérations sur le territoire vallois. En parallèle, l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN) a aussi été constitué pour pouvoir gérer la problématique à l'échelle cantonale.

Ces deux comités de pilotage ont permis la coordination de toutes les organisations partenaires de la protection de la population ici et ailleurs dans le Canton.

Dans notre district, les inondations, chutes d'arbres, coupures d'électricité, fermetures de routes et dommages matériels ayant été légion, les différents services communaux et cantonaux ont dû intervenir sans discontinuer sur de nombreux terrains durant plusieurs jours.



Leur efficacité et leur engagement sans bornes ont permis de limiter les atteintes aux biens et de traverser cet événement majeur sans conséquences dramatiques.

En quelques chiffres : du mercredi 3 à 10h49 au dimanche 7 janvier 2018 à 11h00, ce ne sont pas moins de 1'400 heures d'intervention, 60 heures de gestion du poste de commandement opérationnel, 134 hommes, 66 véhicules et remorques, 300 repas servis aux intervenants, 300 sacs de sable, 1 dispositif d'accueil citoyen en attente au Centre sportif régional de Couvet, 6 séances de l'OCRg et 5 séances de l'ORCCAN, qui doivent être mentionnés.

Les rivières ayant majoritairement retrouvé leur lit, il est maintenant temps de vivement remercier tous les intervenants qui n'ont littéralement pas hésité à mouiller leur chemise, à savoir les membres du service de défense contre l'incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS), de l'organisation de protection civile (OPC), de la sécurité de proximité, de la voirie, du service de l'eau et du service des forêts, mais également la police neuchâteloise, l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), le Groupe E et tous les membres de l'état-major cantonal de conduite (EMCC).

Les entreprises vallonnaises qui ont répondu favorablement et rapidement à l'appel de notre Commune et qui ont mis à la disposition des intervenants et de la population des vivres, des outils ou encore des machines doivent aussi être sincèrement remerciées pour leur soutien sans failles.

« Je plie, et ne romps pas », *Le Chêne et le Roseau*, Jean de La Fontaine, 1668.

Val-de-Travers, le 11 janvier 2018

*DICASTERE DE L'ADMINISTRATION, DE LA SANTE
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE*

